

VOL DE JOUR & SERA, EN FRANCE

- Classe G -

Visibilité

En-dessous de 3 000 ft AMSL / 1 000 ft AGL

Vi > 140 KT ••••• Visi: 5 km ➔

Vi ≤ 140 KT ••• Visi: 1 500 m ➔

Adaptez votre
vitesse à la
visibilité!



Nouveau

Nouveau

Survol

500 ft au-dessus de
l'obstacle le plus élevé
dans un rayon de 150 m.

RMZ & TMZ

VFR en espace non
contrôlé (Classes E et G)

Zones...

RMZ : radio obligatoire

TMZ : transpondeur modes
A + C ou S obligatoire

Aucune zone concernée
actuellement

Nouveau

Passage frontière

Le PFL doit être
déposé au moins
1 h avant le départ.



FPL, en VFR, en classes B à F

Le FPL doit être déposé 30 minutes avant le départ, ou en vol 10 minutes avant.

Nouveau

250

KT

Limitation de vitesse

250 KT en classes C, D, E (+ classe G) sous le FL 100.

Comme avant



Espacement

Pas d'espacement entre vols en VFR spécial (le SERA prévoit l'espacement mais permet aux autorités nationales d'y déroger, la France a décidé de ne pas assurer ce service) : aucun changement en pratique.

TMA

VFR spécial (en CTR, classe D)

Conditions requises sur l'aérodrome pour décoller, atterrir ou rentrer dans la circulation d'aérodrome, dans les autres cas seulement autour de l'avion pour transiter dans la CTR :

- Cf. VAC, au minimum :
- Hors des nuages, visibilité : 1 500 m
- Plafond : 600 ft
- Vi ≤ 140 KT

CTR



Classe A : ~~VFR~~

VFR interdit « sans dérogation » :
la CTR de Paris devient de classe D
+ zone R interdisant l'accès aux VFR,
aucun changement dans la pratique.

Comme avant

TMA Paris « A »

R 275

CTR Paris « D »

Nouveau